CROIX

HARMONIE MUTUELLE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale avec tambours et clairons. Instructions pour la participation de la société à la fête de l'Amicale de la rue d'Hem, dimanche 20 juin, à 15 h.

TOUS les VENDREDIS, Marché Saint-Pierre. Boucherie Chevaline Parisienne. 461d

NOUS RAPPELONS A NOS LECTEURS que les annonces peuvent être déposées chez M. Clovis Dewas, 16, rue Jean-Jaurès. 23423

WASQUEHAL

LES FÊTES DU CAPREAU. — Les dévoués organisateurs des fêtes annuelles organisées dans le quartier du Capreau viennent d'arrêter le programme des festivités qui se dérouleront dans ce populeux quartier, les 10, 11 et 12 juillet prochain :

La fête commencera le samedi 10 juillet, à 20 h. 30 par une grande retraite aux flambeaux avec le gracieux concours de l'Harmonie « La Jeune France ». 50 fr. de prix seront tirés au sort entre tous les jeunes gens munis de flambeaux ayant participé à la retraite.

Le dimanche 11 juillet, réveil en fanfare. De 8 à 19 h., jeux populaires dans les estaminets du quartier. Au Stand de l'Ecole des grançons, grand tir à la carabine doté de 100 fr. de prix en espèces et nombreux objets. Le bénéfice du tir sera remis intégralement aux vieillards des petits ménages du Capreau. Les organisateurs se sont assurés le concours de l'Harmonie « La Jeune France » et « Les Accordéonistes des Arts » de Roubaix.

La fête se continuera le lundi à 10 h., par la distribution de gâteaux aux enfants ayant participé à la retraite et à 11 h., tirage de la tombola pour les jeunes gens ayant pris part à la retraite aux flambeaux. A 12 h. 30, un grand déjeuner offert par la Commission des fêtes réunira les vieillards des petits ménages de la commune dans la salle des fêtes du Capreau. De 9 h. à 17 h. 30, grand jeu de boules à la platine dans la rue Christophe-Colomb. A 17 h. 30, départ de la course cycliste, Circuit de Wasquehal; 350 fr. de prix en espèces et divers lots. Cette course est réservée aux indépendants de catégorie et débutants de l'U.V.F. : 1er prix, 100 fr.; 2e, 70; 3e, 50; 4e, 40; 5e, 30; 6e, 20; 7e, 10; 8e, 10; 9e, 10; 10e, 10 francs. L'inscription se fera chez M. Delbar, rue Ch.-Colomb, à partir du 8 juillet. Mise, 3 fr. 50, dossard compris. Les dossards et les cartes de contrôle seront remis le lundi 12 juillet, à partir de 13 h. 30.

Pendant toute la durée de la ducasse, grand bal chez Albert Albert, rue Christophe-Colomb.

REPRISE DES TERRAINS COMMUNS AU CIMETIERE. — Conformément au règlement, la reprise des tombes antérieures au 1er janvier 1912, se trouvant en terrain commun, se fera sous peu. En conséquence, les familles intéressées sont invitées à enlever ou faire enlever, dans le délai de trois mois à dater de ce jour, les monuments, couronnes et accessoires qui garnissent les tombes. A l'expiration de ce délai, les objets seront enlevés par les soins du Service communal et seront déposés pendant un an au cimetière à la disposition des familles qui pourront rentrer en possession, contre remboursement, des frais d'enlèvement. Après cette durée, les objets restant en dépôt seront définitivement acquis à la commune.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Occupé comme manœuvre à la Raffinerie de Pétrole, M. Henri Sénaffe, 63 ans, 10, rue du Molinel, à Wasquehal, a reçu un bidon de 30 litres sur le pied. 12 jours de repos.

WATTRELOS

DUCASSE DE LA VIEILLE-PLACE. — Le Comité des fêtes de ce quartier s'est réuni au Café Piat, Grand'Place, avec un groupe de cultivateurs et propriétaires de chevaux. L'organisation d'un splendide carrousel attelé a été décidée pour le dimanche 25 juillet prochain (fête des Fabricants). Une Commission spéciale a été désignée comme suit: présidents d'honneur, MM. Emile Duquennoy et Louis Liagre; vice-présidents d'honneur, MM. Carlos Duplouy et Clotaire Flipot; président actif, M. Louis Houzet; vice-président actif, M. Henri Huys; trésorier, M. Jules Delannoy; secrétaire, M. Paul Delannoy.

Nous ne doutons pas que cette fête ne remporte le plus grand succès.

LA GAULOISE. — Les élèves du cours de préparation militaire sont convoqués pour ce soir vendredi, à 8 h., au siège, 6, rue Jean-Jaurès. — Ce soir vendredi, à 8 h., réunion du Comité et de la Commission technique.

LANNOY

FRATERNELLE DES COMBATTANTS (Section de Lannoy, Lys, Touffiers). — La Commission invite tous les sociétaires à assister à la fête de bienfaisance à Hem, dimanche 20 juin. Réunion au siège, Café de l'Hôtel de Ville, à 14 h. 30. Départ à 15 h.

LYS

FREQUENTATION SCOLAIRE. — La Commission scolaire s'est réunie à la Mairie, sous la présidence de M. Adolphe Lorthioir, maire. Dix-neuf chefs de famille étaient appelés pour excuser les absences en classe de leurs enfants.

La Commission a prononcé l'affichage à la porte de la Mairie du nom de M. Joseph Vanhulle qui n'a pas répondu à cet appel et n'a pas fait connaître à la Commission les motifs de 23 absences de son fils à l'école publique.

BLESSE AU GENOU. — Le jeune Alfred Braie, 15 ans, aide-tisserand à la Manufacture française de tapis, en voulant se garer d'une auto qui manœuvrait dans la cour, est tombé sur la bordure du trottoir. Il en est résulté une blessure au genou gauche qui nécessitera un repos de 25 jours.

HEM

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS ET MATERNELS LA SECURITE. — Rassemblement de tous les sociétaires le dimanche 20 juin, à 14 h. 30, à la barrière pour prendre part au cortège de la fête organisée par les Mutilés, les Anciens Combattants et la Musique.

SAILLY

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les membres du Bureau de bienfaisance se sont réunis sous la présidence de M. Gervais Deschamps, maire. Le compte administratif de 1925 est examiné. Il présente un excédent de recettes de 306 fr. 27. Le reliquat de l'exercice précédent était de 3.151 fr. 95. Le budget additionnel de 1926 est balancé à 3.458 fr. 22. Le budget de 1927 est établi tant en recettes qu'en dépenses à 2.925 fr.

Plusieurs demandes d'assistance sont examinées et reçoivent un avis favorable.

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni sous la présidence de M. Gervais Deschamps, maire.

M. Etienne Leuridan est nommé président de l'assemblée pour examiner le compte administratif de 1925.

Les recettes de toute nature se sont élevées à 107.254 fr. 47 et les dépenses à 49.591 fr. 84; excédent de recettes, 57.658 fr. 63.

M. Leuridan présente à M. le Maire, au nom du Conseil municipal les chaleureuses félicitations pour la bonne administration des finances de la commune. Le budget additionnel est ensuite établi. Le Conseil y inscrit un crédit pour les layettes des personnes admises à l'assistance des femmes en couches. Des crédits sont également inscrits pour les sourds-muets de Ronchin, pour l'Association professionnelle des journalistes du Nord; pour l'Assistance nationale des aveugles; pour les commis de perception; pour différentes sociétés locales: musique, société de secours mutuels, anciens élèves, etc.

Le Conseil a établi le budget primitif à 37.062 fr. 13, tant en recettes qu'en dépenses. Il accorde le dixième des remises à M. le Receveur municipal.

Différentes demandes d'assistance sont examinées et reçoivent un avis favorable.

ASCQ

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil se réunira samedi à 9 h. A l'ordre du jour: gare de passage (Lille); location du presbytère.

Après la séance les membres du Conseil se rendront aux funérailles de M. Henri Félix, soldat décédé en captivité.

AVIS AUX DEBITANTS. — A l'occasion de la ducasse, les établissements publics pourront rester ouverts jusque 2 h. du matin, les nuits du 4 au 5 et du 5 au 6 juillet.

ANNAPPES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal d'Annappes s'est réuni à 20 heures, à la mairie, sous la présidence de M. de Montalembert, maire.

Le compte de gestion du Receveur municipal a été approuvé.

Subvention au Bureau de bienfaisance. — M. le Président saisit l'assemblée d'une demande de subside émanant de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance de la commune.

Le Conseil municipal d'Annappes, soucieux avant tout de sauvegarder les intérêts des familles pauvres de la commune et devant la situation déficitaire dans laquelle se trouvent les finances du Bureau de bienfaisance, décide d'allouer audit Bureau une subvention de 3.000 francs à inscrire au budget additionnel de 1926 et de 4.000 francs au budget primitif de 1927.

Le Conseil, à l'unanimité, regrette que l'ancienne municipalité ait suspendu, pendant quatre ans, tout versement à l'administration charitable et émet le vœu que les pauvres de la commune ne manquent pas d'être secourus.

Compte administratif du Maire. — Le Conseil, sous la présidence de M. Agache, adjoint au Maire, vérifie et approuve le compte administratif de 1925, se soldant par un excédent de recettes de 54.927 fr. 90.

M. Agache au nom de l'assemblée, félicite ensuite M. le Maire de la bonne gestion des affaires communales.

Secours contre l'incendie. — M. le Maire fait connaître au Conseil, que la Commission des Pompiers a étudié l'application d'un système d'extincteurs permettant de lutter efficacement contre les foyers d'incendie.

L'assemblée décide, devant l'intérêt de ce projet, de voter un crédit de 400 francs qui permettra d'utiliser quelques-uns de ces appareils à installer dans les différents quartiers du village.

Budgets. — Le Conseil passe ensuite à l'examen des budgets du Service vicinal, du Bureau de bienfaisance et de la commune. Tous ces budgets sont approuvés.

Fête des Mères Françaises. — M. le Maire expose au Conseil qu'il a reçu de M. le Préfet une circulaire l'invitant à organiser, pour le dernier dimanche de mai, une fête en l'honneur des Mères Françaises. Cette fête n'a pu avoir lieu cette année, l'Administration municipale ayant été saisie trop tard de la question. Le Conseil décide que, chaque année, le dernier dimanche de mai, une fête sera organisée dans ce but.

Demandes de lotissement. — Le Conseil, sur l'avis de la Commission compétente, donne un avis favorable aux demandes de lotissement formées par MM. Mulliez frères et Cie, Julien Dhont et Jules Ducroquet.

Plan d'aménagement et d'embellissement de la commune. — M. le Maire expose à l'assemblée que, pour faciliter l'exécution du plan d'aménagement dont il a été question dans la dernière séance, il y aurait intérêt pour la commune à être assimilée aux villes tombant sous le coup des lois des 14 mars 1919 et 19 juillet 1924.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de demander, conformément à l'art. 1 de la loi du 19 juillet 1924, l'assujettissement de la commune à ladite loi.

Electricité. — M. le Président dépose sur le bureau de l'assemblée la demande de concession formulée par la Compagnie Continentale du Gaz et le cahier des charges se rapportant à l'électrification de toute la partie de la commune au sud de la voie ferrée.

Le Conseil, après examen approfondi de la question, décide d'adopter ce projet de concession et félicite la Commission d'éclairage d'être arrivée à une solution qui sera très avantageuse pour les habitants des quartiers d'Ascq, de la rue de la Station et de la route de Tournai.

Après l'examen de différentes questions ayant trait aux routes, aux propriétés communales et à une demande d'allocation militaire, le huis-clos est prononcé pour l'examen des demandes d'assistance.

La séance est levée à minuit.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Mulliez frères, Mme Virginie Mercier, 36 ans, s'est fait une entorse au genou, 15 jours de repos.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 18 JUIN :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h., et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Etablissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Catholique, rue des Orphelins, 8, de 9 à 10 h. 30.

Société de Photographie: à 20 h. 30, conférence à l'amphithéâtre de l'Institut Colbert, rue de Gand, 10.

Le vingtième anniversaire de la Fanfare de la Marlière

Dimanche prochain, la Fanfare Cycliste de la Marlière, fêtera le 20e anniversaire de sa fondation.

Voici, à ce sujet, l'historique de cette belle société:

Avant 1906, existait à Tourcoing, une société musicale cycliste qui portait pour titre « Les Gais Pédaleurs ». En juillet 1906, ce groupement disparaissait, mais pas complètement pourtant, et un noyau se forma, qui suivant une idée émise, décida de faire du sport et de l'art. La « Fanfare Cycliste » était créée.

Parmi les noms du premier Comité, on voit: MM. Adam, président; Glorieux, vice-président; J.-B. Deruyter, directeur de fanfare; Vandenbulque, Parmentier, Delombarde, Ach. Deffrennes, Henri Deffrennes, Henry Catry, etc.

En 1907, M. Louis Allart succède, comme directeur de fanfare, à M. Deruyter, et par son dévouement, son amabilité et sa ténacité il donne à la « Fanfare Cycliste » une organisation qui fait sensation.

1914, amène un remaniement, et M. Ch. Ritz est nommé président; M. Elie Glorieux, vice-président, et Arthur Lobelle, directeur.

Après la guerre

Lorsque la catastrophe mondiale prend fin, en 1919, la « Fanfare Cycliste » avait perdu huit de ses membres, et tout son matériel réquisitionné par les Allemands. On pouvait craindre que ce fut la fin de la société, si de nouvelles énergies apportant leur concours et leur aide n'étaient venues sauver la situation.

M. Ch. Ritz arriva et son intervention auprès de M. Debril, président de la Fanfare du Nord-Touriste, eut pour résultat la donation des instruments nécessaires pour reprendre de l'activité

Ceci se passait en 1920, une subvention municipale, en 1921, compléta l'organisation du groupe.

M. Arthur Lobelle, pris par ses nombreuses affaires fut remplacé par M. Désiré Mansart, qui sut donner toute l'impulsion nécessaire à l'œuvre qu'il avait acceptée.

Il s'occupa particulièrement de recruter de jeunes éléments qu'il confia à M. Albert Vaillant.

Des cours de solfège furent suivis avec beaucoup d'entrain et donnèrent de merveilleux résultats, il en fut de même pour les cours d'instruments dirigés par M. Mansard.

Après toute une période de préparation, la « Fanfare Cycliste » était au point, et en mai 1923, au Tournoi de Roubaix, des Fanfares cyclistes, la société de la Marlière remportait le 1er prix et la Coupe Fourgous.

Depuis, la société a suivi sa marche ascendante, et avec un Comité d'honneur présidé avec beaucoup d'attachement par M. Joseph Sion, et un Comité actif, dirigé par MM. Elie Glorieux, Dhallewin et Monarat, elle n'a fait qu'acquérir de très nombreuses sympathies de la part de tous ceux qui ont pu voir la « Fanfare Cycliste » de la Marlière dans toutes les circonstances.

La fête anniversaire

La Commission, voulant que la fête du 20e anniversaire soit grandiose, complète chaque jour le programme de festivités et elle s'est assuré le concours de la section féminine de gymnastique de la Croix-Rouge.

Pour le cortège-cycliste, 14 Clubs ont déjà donné leur adhésion, et d'autres encore viendront s'y ajouter.

Voici l'itinéraire du cortège qui partira à 15 h. précises du 242, rue Achille Testelin:

Itinéraire: rues Achille Testelin, Croix-Rouge, Croix-Blanche, Beau-Laurier, Luxembourg, Nancy, Chêne-Houpline, Avesnes, boulevard de l'Egalité, rues Marceau, Vélodrome, place des Phalempins, rues Houchard, Menin, Poutrains, Lille, Grand'Place, Place Charles Roussel (arrêt), rues Carnot, Louis-Leloir, avenue de la Gare, Soufflot, rue des Piats, Croix-Rouge, Marlière (dislocation à l'église). Tirage des primes au local, 76, rue de la Marlière.

Nous donnerons, à nouveau, dimanche, le programme de la journée.

Les funérailles de M. J. Bourgeois

Jeudi matin, à 10 h., ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Jules Bourgeois, architecte agréé, juge de paix honoraire, ancien professeur d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts, officier d'Académie, décédé le 14 juin 1926.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt par M. le chanoine Mouquet, prodoyen de Notre-Dame, entouré du clergé paroissial. Le deuil était conduit par MM. Ch. Bourgeois et fils, accompagnés par Me le chanoine Leleu, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur, et MM. les abbés Belle et Deherripon.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Baer, président de la Fédération des Sociétés d'architectes; A. Masquillier, représentant les entrepreneurs; Gillon, juge de paix; Lety, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts; A. Glorieux, sculpteur, membre de la Commission de l'Ecole des Beaux-Arts; Lemoine, avocat, ami personnel du défunt. Des couronnes avaient été offertes par les professeurs, le personnel et les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts.

Parmi la nombreuse assistance présente, nous avons noté au hasard: MM. Brassart, Salembien, Vandermarlière et Parsy, adjoints; Thaune, consul de Belgique; F. Flipo et Jos. Rasson, anciens présidents du Tribunal de commerce de Tourcoing; L. Lorthiois, président de la Chambre de commerce de Tourcoing; Sonnéville, président de la Commission des monuments en Belgique; Masure-Six, président de la Commission de l'Ecole des Beaux-Arts, de Tourcoing; le général Maistrian, MM. Batteur et Vandenbusche, architectes à Lille; Muller et Bruneau, avocat, membres de la Commission de l'Ecole des Beaux-Arts; Guéranger et Dewambrechies, vice-présidents, et de nombreux membres du Conseil d'administration du S.I. « Les Amis de Tourcoing ».

Mgr Leclercq, archiprêtre, doyen de Saint-Christophe; MM. le chanoine Flipo, vicaire-général, et le chanoine Varasse; MM. Leduc, ancien maire; Tonnel, président d'honneur du Syndicat de couverture et de plomberie; Lenfant, commissaire central; Desodt-Her, vice-président des Armées de terre et de mer; les professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts, les chefs des Services municipaux; Lelong, greffier de la Justice de paix; Lahousse, économe des Hospices; Lecomte, directeur de l'hôpital; une délégation des retraités municipaux, etc...

La messe fut dite par M. le chanoine Mouquet, et les chants exécutés par la Chorale N.-D., sous la direction de M. Catteau, et avec M. Paul Scherpereel à l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, M. Lety, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, au nom de ses collègues de l'école, a prononcé le discours d'adieu et vient rendre hommage à « celui qui fut pendant trente années, un professeur actif, dévoué, ayant fait son devoir avec une parfaite abnégation et une grande modestie, apportant à ses élèves les ressources de son intelligence et de ses connaissances techniques dans l'enseignement ingrat et difficile, de ce grand art si souvent méconnu, qu'est l'architecture. »

M. Lety retrace ensuite la carrière professorale du défunt; il termine en adressant, au nom de la Commission de l'Ecole des Beaux-Arts et de ses collègues, un dernier et douloureux adieu à l'homme modeste et droit qui n'est plus », et à M. Ch. Bourgeois, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, fils du défunt, les condoléances de tous ses collaborateurs.

EXCURSION FAMILIALE DE L'AMICALE COLBERT. — Le 27 juin, l'Amicale renouvelle sa sortie au Mont de l'Enclus, qui eut tant de succès l'an dernier.

Cette excursion se fera en trois groupes: vélo, auto-car, chemin de fer. Un brillant orchestre accompagnera les excursionnistes pour le bal champêtre donné dans le bois.

Le départ des cyclistes aura lieu à 6 h. 30, de chez M. Fernand Dubrœucq (tabacs, rue de la Malcense). Pour le chemin de fer, le prix du voyage est de 9 fr. (frais d'organisation compris).

En auto-car, le départ se fera de la Maison des Amicales, 57, rue du Haze. A 7 h. 30. Le prix est de 12 par personne.

Les sociétaires qui désirent manger au restaurant sont priés de l'indiquer sur leur bulletin d'admission. (Coût du dîner 11 fr.).

Les adhésions sont reçues au Foyer de Colbert, le dimanche 20 juin, de 10 h. 30 à midi, et le lundi, de 7 à 9 h.; à la Maison des Amicales et au Café du Violon d'Or, jusqu'au 21 inclus.

Vendredi 18 juin, à 8 h. du soir, tous les cyclistes de l'Association sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à la Fédération des Amicales pour la réorganisation de la section et projets pour l'année.

L. BENOIT Fils, bijoutier, 13, rue de la Cloche, vous fournira à des prix sans concurrence tous genres de bijoux, joaillerie, brillants, etc. Choix sur demande. 23855d

RETOUR DE CORPS DE MILITAIRES. — Les corps de Henri Deportère, sapeur au 3e génie; Abdon Derecker, soldat au 1er bataillon d'artillerie à pied; Emile Hoste, soldat au 45e régiment d'infanterie; Louis-Etienne Leclercq, soldat au 145e régiment d'infanterie, décédés en captivité, arriveront en gare de Tourcoing, le samedi 19 juin, à 14 h. 30.

La réunion des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires invités par l'Administration municipale, est fixée à 14 h. 15, à la gare des voyageurs.

Les habitants de Tourcoing auront à cœur de rendre hommage à la mémoire de leurs compatriotes, morts pour la France.

— **Funérailles.** — Un service religieux sera célébré le samedi 19 juin, à 14 h. 45, en l'église Saint-Christophe, à la mémoire du sapeur Henri Depoortère.

LE CHIRURGIEN-DENTISTE Lucien BLACHE a l'honneur de faire part que guéri, il reprend ce jour ses consultations, 97, rue Nationale, Tg, de 9 h. à midi et de 2 à 7 h. 23826

GROUPE DES POILUS D'ORIENT. — Les sociétaires participant à l'excursion du 20 juin sur Kemmel et Ypres, sont priés de se réunir au siège, Café Reumaux, pour 8 h. 30. Départ à 8 h. 45. Se munir de l'insigne.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale.

FANFARE CYCLISTE DE TOURCOING. — Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. Programme très chargé. Les instructions complémentaires pour dimanche seront données à la répétition. A 19 h. 30, réunion de la Commission. Dimanche, réunion au local (vélo), à 9 h. 30.

CHORALE ST-JEAN-BAPTISTE. — Ce soir, à 7 h. 45, répétition générale, en rue de la sortie annuelle.

MOUVAUX

UNE AUTOMOBILE TAMPONNE UN CYCLISTE. — Jeudi, vers 11 h., un cycliste, le jeune Jean Dal, 12 ans, rue de Tourcoing, 420, à Marcq, descendait un sentier conduisant rue d'Isly, à Mouvaux, quand arrivé à l'angle de cette rue, il fut tamponné par une camionnette conduite par M. Maertens, rue du Maréchal-Bouffers, à Saint-André. Sous le choc, le cycliste fut projeté hors de sa bicyclette et cette dernière passa sous les roues. Le cycliste n'a que quelques contusions, mais sa machine est hors d'usage. M. Maurel, commissaire de police, a ouvert une enquête.

MARCQ-EN-BARŒUL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie samedi prochain, 19 juin, à 20 h., en session ordinaire de mai (suite). A l'ordre du jour: Gare de passage et ligne de contournement de Lille; affaires diverses.

LE FESTIVAL DE ROUGES-BARRES. — On prévoit un grand succès pour le grand festival, organisé au hameau de Rouges-Barres. Voici les sociétés qui prêteront leur concours à cette fête: L'Harmonie Municipale de Marcq-en-Barœul, l'Orphéon La Lyre Ouvrière, de Marcq-en-Barœul, la Fanfare des As, de Rouges-Barres, l'Harmonie Municipale de Wervicq-Sud, la chorale l'Etoile de Pont-de-Marcq, la société de gymnastique La Renaissance de Marcq, les Sapeurs-Pompiers de Marcq-en-Barœul, l'harmonie Les Amis Réunis de Marcq (le Pont), l'Harmonie de Rouges-Barres.

Une démonstration de chiens de défense aura lieu rue de Rouges-Barres, enface de l'estaminet du Vieux Point du Jour.

FANFARE « LES AS » DE ROUGES-BARRES. — Répétition générale samedi, à 20 h.; dimanche, pour le festival de Rouges-Barres, rassemblement à 14 h., au siège, 380, rue de Rouges-Barres.

LILLE

EXPOSITION DE ROSES. — Demain samedi à 11 h. sera inaugurée au Palais-Rameau, l'exposition de roses organisée par la Société d'Horticulture du Nord de la France.

Rappelons que l'exposition durera deux jours, du 19 au 20 juin. De nombreux horticulteurs ont envoyé leur adhésion et les amateurs de fleurs pourront admirer de superbes collections de roses, fleurs et plantes de saison.

Le dimanche 20 juin, à 16 h., pendant la distribution solennelle des récompenses, la Lyre musicale des établissements Neu se fera entendre au milieu d'un magnifique parterre de fleurs.

Pendant les deux jours, l'entrée du Palais-Rameau est portée à 2 fr.

LES FLAMANDS FRANÇAIS organisent à l'occasion de la remise d'un nouveau drapeau, une grande fête mutualiste. En voici le programme:

A midi: Bénédiction du drapeau à l'église Saint-Maurice (Lille), places réservées aux délégations et sociétaires. Départ en cortège du Bar Alexandre, 20, rue de Béthune, à 11 h. 55. Après la messe, retour au siège pour les vins d'honneur.

A 16 h.: Aux établissements Labis, à Lille-Saint-Maurice, grand concert avec le concours de nombreux artistes distingués. Concours de bouchons pour hommes et de fléchettes pour dames.

A 20 h., grand bal. Entrée pour le concert et le bal: 2 fr.

UN ACCIDENT EN GARE. — Mercredi, à 19 h., le chauffeur Fernand Huart, du dépôt de Fives, procédait à l'accrochage de sa locomotive, en tête du train, 3279, partant à 19 h. 05 à destination de Lomme. Au cours de la manœuvre, il se blessa à l'annulaire de la main gauche. De ce fait, le train 3279 a subi un certain retard et n'a pu partir qu'à 19 h. 24.

CARNET DU JOUR

MARIAGES

— Mercredi a été béni en l'église St-Pierre, à Croix, le mariage de Mlle Marie-Thérèse Artzet, fille de M. Aloyse Artzet, avec M. Alfred Lebrun, fils de M. et Mme Lebrun-Boutteville.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Depecker, ami de la famille de la mariée, qui a prononcé l'allocution de circonstance. Pendant la cérémonie religieuse plusieurs artistes se sont fait entendre. Les témoins étaient, pour la mariée: M. Maurice Artzet, son frère, et pour le marié, Mme Paul Seynave, sa sœur.

— Mercredi a été célébré en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, le mariage de Mlle Simone Comer, fille de Mme Vve Comer-Masure, avec M. François Beuque, ingénieur, licencié ès-sciences, fils de Mme Vve Edouard Beuque-Odou. Les témoins étaient, pour la mariée: M. Louis Delmasure, son beau-frère, et pour le marié: son frère, M. Edouard Beuque.

M. le chanoine Dutoit, vice-recteur des Facultés Catholiques de Lille, après avoir salué les familles et rappelé dans un magnifique exposé les conditions du bonheur chrétien, a reçu le consentement des époux.

Au cours de la messe, célébrée par M. l'abbé Soots et à laquelle assistaient de nombreux ecclésiastiques amis, les chœurs mixtes ont interprété plusieurs chants sous la direction de M. Charles Wattinne.

CHAMPAGNE BALLON DE TRUCHSESS

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 17 juin 1926

Présidence de M. Leclercq

Atteinte au crédit de l'Etat

Le Tribunal a consacré, hier matin, une audience spéciale à l'examen d'une affaire d'atteinte contre le crédit de l'Etat, dans laquelle était inculpé M. Maurice Neuville, directeur et propriétaire de la Banque des Flandres, à Lille, rue d'Esquermes.

Il est inculpé d'avoir « provoqué ou tenté de provoquer la vente de titres de rente ou autres effets publics, mis obstacle ou tenté de mettre obstacle à l'achat des dits fonds ou valeurs ou à leur souscription, dans un but de dépréciation, avec cette circonstance que ces agissements ont été accompagnés de faits faux et calomnieux semés à dessein dans le public ».

Avec l'interrogatoire par M. le Président, l'inculpation se précise : M. Neuville avait, dans le journal qu'il publiait, « Le Guide de l'Epargne », conseillé la composition du portefeuille du capitaliste français en trois parts : valeurs industrielles françaises, valeurs libellées en dollars, autres valeurs à l'exclusion toutefois de celles produisant des intérêts fixes et émises par l'Etat.

En 1924, 1925 et 1926, « Le Guide de l'Epargne » publiait des articles alarmants qui ont provoqué la vente de nombreux titres d'Etat français pour une somme de 267.000 fr. en janvier 1926, 137.000 fr. en mars, 126.000 fr. en avril, et cela seulement dans l'établissement dirigé par l'inculpé. Il avait de plus comparé la situation financière de la France avec celle de l'Allemagne au moment de sa faillite.

Le 24 octobre 1925, il écrivait que la situation financière n'a pas gagné en clarté, au contraire.

Le 12 décembre 1925, il annonçait que « l'argent se fondrait »... et faisant allusion à l'inflation, il parlait de « vignettes monétaires ».

Le 9 janvier, il déclare que la « descente du franc reprendra avec une nouvelle violence ». Le 31 mars 1926, il déclare : « L'inflation nous étreint ».

Les poursuites ont été engagées sur plainte portée par le Syndicat des Employés.

Dans son réquisitoire, M. Caze, substitut de M. le Procureur de la République, rappelle que la série des articles publiés par M. Neuville, dans « Le Guide de l'Epargne » revêt le caractère d'une véritable campagne contre les valeurs émises par l'Etat.

Il signale que M. Neuville avait quelque intérêt à la baisse du franc : voir ces pronostics se réaliser et conserver la confiance de sa clientèle.

LA PLAIDOIRIE

La défense demande une expertise, avec mission pour les experts de voir quel a été, d'une manière générale dans les banques de la région, le mouvement d'achats de valeurs étrangères et en particulier de dollars, en comparaison avec le mouvement de vente des valeurs françaises : dire si les faits affirmés dans « Le Guide de l'Epargne » constituent ou non des faits exacts ou des faits faux ou calomnieux.

Elle parle ensuite de l'attitude héroïque, pendant la guerre, de M. Neuville, médaillé militaire. On parle ensuite du rôle du banquier, dont le devoir est de communiquer à la clientèle les concentions qu'il peut avoir sur la situation économique actuelle. Il a pour devoir de signaler au public les placements plus avantageux.

M. Neuville avait d'ailleurs, en juillet 1925, conseillé vivement à sa clientèle de souscrire à l'emprunt-or. Il avait préconisé à une autre époque l'usage du chèque-contribution. Il a donné ces conseils, continue la défense, en obéissant aux exigences de sa conscience.

En ce qui concerne les causes des ventes de titres émis par l'Etat français, ce sont surtout les besoins d'argent qui ont poussé les vendeurs.

La défense conclut en disant que la preuve de la mauvaise foi de l'inculpé n'est pas établie, que beaucoup de journaux d'ailleurs ont suivi le même langage que M. Neuville.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

* * *

— **Accident d'automobile.** — M. Fernand Lefebvre, 27 ans, demeurant à Roubaix, a renversé un cycliste, rue de Lannoy. On lui reproche d'avoir fait fonctionner trop tard son signal avertisseur : il est condamné à 25 fr. d'amende.

— **En tramway.** — M. René Mangin, 28 ans, a frappé une receveuse de deux coups de poing dans la poitrine. Il est condamné à 50 fr. d'amende, 100 fr. de dommages-intérêts. Le Tribunal ordonne l'affichage du jugement en trente exemplaire.

— Pour un coup de poing donné à un receveur, M. Victor Debliqui, 45 ans, est condamné à 50 francs d'amende.

— **Accident de roulage.** — M. Léon Defontaine, 30 ans, demeurant à Lille, a renversé avec son automobile un passant, rue de la Barre. Il est condamné à 25 fr. d'amende.

— **Communiste condamné.** — Il a été rendu compte, dimanche dernier, d'une affaire de propagande anarchiste par excitation de militaires à la désobéissance, à la suite d'un discours prononcé le 1er mai, à Halluin, par Remy Vérmant, 24 ans, demeurant à Menin. Celui-ci est condamné à quatre mois d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

La Cour d'assises du Pas-de-Calais a condamné à 20 ans de travaux forcés l'Algérien Boucid Hamon, 25 ans, camelot qui, à Loison-sous-Lens, tua, au cours d'une discussion, à coups de revolver, un ouvrier mineur.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Concerts publics d'été. — Voici le programme du concert public d'été qui sera donné au Parc de Barbieux, le dimanche 20 juin 1926, de 16 h. 30 à 18 h. 30, par la « Concordia-Harmonie »: Allegro Militaire (X.); Egmont, ouverture (Beethoven); Grande Symphonie Triomphale de Berliotz; Oraison, soliste: M. Jos. Verdonck, trombonne; Lohengrin (sélection sur les 2e et 3e actes) de R. Wagner; Ballet égyptien, n° 1, 2, 3 et 4 (Luigini); Marche du Couronnement de la Muse (G. Charpentier).

WATTRELOS. — Aux Hospices. — Sur l'invitation de la Commission administrative des Hospices, la Symphonie Accordéoniste du Laboureur offrira dimanche (jour de la ducasse), un concert aux vieillards hospitalisés. Cette audition qui aura lieu de 10 h. 30 à 11 h. 30 comportera le programme suivant, exécuté sous la direction de M. Jules Lemonnier: Sidi-Brahim, marche; Une pensée, fantaisie; Paris-Bruxelles; Sur les Flots bleus, valse; Le défilé de Longchamps; Palmes et Couronnes, ouverture; Voix Roumaine, valse; Défilé du Régiment.

Les jardins des établissements hospitaliers seront ouverts au public durant toute la durée du concert.

CHRONIQUE DES CINÉMAS

EL TIGRE

Don Ricardo Fuentès est presque ruiné. Il ne lui reste qu'une branche de salut: le mariage de sa fille Marcheta, avec le neveu de son principal créancier, le banquier Castélar.

A son retour d'une promenade, Marcheta est surprise par l'orage et... les brigands commandés par « El Tigre », grand ami des pauvres gens et adversaire inexorable des mauvais riches. Une douce sympathie lie immédiatement la prisonnière et le jeune chef, qui libère Marcheta sans condition.

En rentrant, Marcheta, pour sauver son père, accepte le mariage. Le jour de la cérémonie, les fiancés sont enlevés par la bande du Tigre, et emmenés à son repaire. Un escadron de cavalerie part aussitôt; mais, nouveau coup de théâtre: Antonio, « El Tigre » est le fils de Castelar!! Et le banquier, revenu à de meilleurs sentiments, ouvre publiquement ses bras à son fils, et consent à son mariage avec Marcheta.

Ce film passe:

A ROUBAIX

Royal Leleu, rue de l'Alma.
Royal Leleu, rue Lacroix.
Modern' Ciné Noël, rue Jouffroy.
Cinéma Desmettre, rue de l'Epeule.
Ciné Dubus, rue des Champs.
Cinéma du Tilleul, rue Jules Guesde.

A TOURCOING

Palais d'Eté, rue Charles Wattinne.
Ciné-Bal, rue Houchard.
Ciné-Bal du Pont des Plats.

* * *

LA FOLIE D'UN SOIR

Invitée par son ami Lucette, Laura, dont le mari, Jim, est chauffeur de taxi, assiste à un bal d'artistes. Sur la recommandation de Lucette, un grand couturier lui a prêté une toilette. Le lendemain, en jouant, ses enfants démolissent consciencieusement la robe. Laura tente de s'expliquer avec le couturier, qui téléphone chez Lucette; mais Richard, le mari, un triste sire, répond qu'il ignore tout de cette affaire. Fureur du couturier, qui avertira la police si la robe n'est pas payée. Les économies du ménage y passent...

Hélas, Jim a justement besoin de cet argent pour s'acheter un taxi d'occasion! Laura doit avouer son escapade, et Jim, soupçonneux, la chasse. Heureusement, Lucette avisée par le couturier que la robe est payée, compr